



**DEMANDE D'INSCRIPTION AU DOCTORAT  
POUR ETUDIANT ETRANGER**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Sexe <sup>(1)</sup>:  Masculin  Féminin

Pays d'origine : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

N° du Passeport: \_\_\_\_\_

Délivré le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Durée d'études secondaires  
au pays d'origine : \_\_\_\_\_

Nature du Baccalauréat: \_\_\_\_\_

Diplôme obtenu : \_\_\_\_\_

Mastère: \_\_\_\_\_

Etablissement choisi <sup>(2)</sup>: \_\_\_\_\_

Spécialité demandée : \_\_\_\_\_

.....le.....  
Signature

**IMPORTANT :**

- Le candidat doit présenter son dossier par voie officielle avant le .....
- Le candidat doit présenter les originaux de ses diplômes à la Direction Générale de la Coopération Internationale avant l'inscription.

**PIECES A FOURNIR:**

**A) pour le nouvel étudiant:**

- 1) Deux copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ou du diplôme équivalent,
- 2) Deux copies certifiées conformes de la maîtrise ou du diplôme équivalent,
- 3) Deux copies certifiées conformes des relevés de notes de la maîtrise ou du diplôme équivalent,
- 4) Deux copies certifiées conformes du Mastère ou du diplôme équivalent,
- 5) Deux copies des relevés des notes du mastère ou du diplôme équivalent,
- 6) Une copie du mémoire du mastère,
- 7) Deux extraits de naissance.
- 8) 4 Photos d'identité récentes.
- 9) Une copie des 3 premières pages du passeport.
- 10) Un certificat médical attestant que le candidat est indemne de toute maladie contagieuse et ce conformément aux dispositions de la circulaire du Ministre de l'Enseignement Supérieur n°6 du 31 Janvier 2005 qui prévoit ce qui suit : « Les établissements d'enseignement Supérieur (publics ou privés) ne sont pas autorisés à inscrire les étudiants étrangers ou Tunisiens non résidents tant qu'il n'ont pas présenté auprès de leurs établissements d'affectation un certificat attestant avoir subi tous les examens et analyses médicaux jugés nécessaires par les services de la médecine scolaire et interuniversitaire.

**B) pour l'étudiant diplômé du même établissement universitaire tunisien demandé**

- 1) Deux copies du diplôme obtenu,
- 2) 4 Photos d'identité récentes,
- 3) Une copie des 3 premières pages du passeport.

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le choix de l'établissement d'études tunisien est définitif.